



KNAUF

Fiche Composant

Knauf Absolu® Suono

Le produit : présentation

Knauf Absolu® Suono est un panneau en laine de verre à fibres orientées conforme à la norme NF EN 13162. Une face est marquée par un quadrillage de dimensions 100x100 mm (face à coller).

Le produit : pour quoi faire ?

Knauf Absolu Suono constitue le support de base des enduits Knauf Absolu® Basecoat et Knauf Absolu® Topcoat. Il est collé sur le support formant le plafond à l'aide d'un mortier adhésif type MAK3 ou SM700 enduit toute surface. Les supports formants le plafond compatibles sont :

- Plafonds en plaque de plâtre conformes au DTU 25.41
- Dalles béton exécutées selon le DTU 20.1
- Ouvrages en béton préfabriquées à joints fermées

Caractéristiques :

Dénomination	Knauf Absolu® Suono	Knauf Absolu® Suono
Epaisseur [mm]	32	42
Longueur [mm]	800	800
Largeur [mm]	600	600
Type de bords	BD	BD
Code article	489797	489874
Conditionnement [m²/palette]	65,28	48,96
Réaction au feu * Euroclasse	A1	A1
Réaction au feu ** Euroclasse	A2-s1,d0	A2-s1,d0
Conductivité thermique [m².K/W]	0.035	0.035
Tolérance d'épaisseur	T2	T2
Code de désignation	MW-EN13162-T2-DS(70,-)-MU1-AFr5	MW-EN13162-T2-DS(70,-)-MU1-AFr5

* Isolant Knauf Absolu® Suono

** Plafond Knauf Absolu®

Documents de référence

- Norme : NF EN 13162:2012+A1:2015
- DOP : 4091_Knauf-Absolu-Suono_2018-06-28
- Réaction au feu : Rapport de classement européen RCLASS RA18-0106
- FDS : FDS_KNAUF-ABSOLU-SUONO_2018-07-17
- Appréciation Technique d'Expérimentation : ATEx de type a n°2480
- Mise en œuvre conformément à l'Appréciation Technique d'Expérimentation et à la fiche système Knauf

La présente édition annule et remplace les précédentes. Au moment de la prescription et de la mise en œuvre, assurez-vous qu'elle est toujours en vigueur. Les informations se trouvant dans cette fiche sont données à titre d'information. Il est de la responsabilité du poseur de s'assurer de la conformité et de la faisabilité des travaux envisagés vis-à-vis de la réglementation, des règles de l'art en vigueur (DTU etc.) et des documents techniques du fabricant (Avis Techniques, Procès Verbaux d'essai, Documents encadrant la mise en œuvre...). Toute mise en œuvre non conforme aux dispositions du présent document dégage la responsabilité du fabricant. Les photos ainsi que les schémas ont également une valeur indicative et ne constituent nullement des documents contractuels